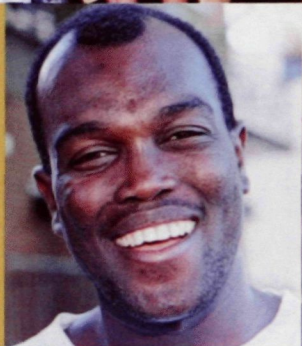


# C'est bien meilleur... avec un syndicat!



## Faciliter l'accès à la syndicalisation...

...c'est contribuer à améliorer les conditions de travail des Québécois et des Québécoises.



▼ La rémunération horaire moyenne est 31,2 % plus élevée chez les syndiqués que chez les non-syndiqués (18,42 \$ vs 14,04 \$).



▼ Pour les femmes syndiquées, elle est 42,9 % plus élevée (17,57 \$ vs 12,30 \$).

▼ La proportion de la rémunération des femmes syndiquées par rapport à celle des hommes est de 91,3 %. Pour les non-syndiquées, cette proportion tombe à 72,5 %.

Source: L'emploi et le revenu en perspective, Automne 2000



Fédération  
des travailleurs  
et travailleuses  
du Québec

FTQ [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

LA PLUS GRANDE  
CENTRALE SYNDICALE  
QUÉBÉCOISE